

Dons patriotiques des officiers, des bataillons et des volontaires de la division du général Fromentin, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques des officiers, des bataillons et des volontaires de la division du général Fromentin, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 174-175;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29070_t1_0174_0000_11

Fichier pdf généré le 01/02/2023

le bataillon jure de ne poser les armes que quand l'indépendance de la République sera reconnue. Il a fait don à la patrie de quatre jours de viande, et 918 liv. 4 s. 6 d. en argent, papiers et effets d'argenterie. » (1).

m

[*Montmédy, 30 vent. II. La Sté popul. à la Conv.*] (2).

« Représentans du peuple,

Les hordes prussiennes et autrichiennes ont semé leurs crimes dans le territoire du district de Montmédy. Arrosé par leur sang, le germe de ces forfaits s'est développé de toutes parts, et, par une métamorphose la plus étonnante, il a produit des vertus.

Les habitants de ces malheureuses contrées ravagées pendant deux mois, pauvres dans leurs récoltes, mais riches en patriotisme, ont à peine appris les besoins urgents de nos frères de l'armée de la Moselle, qu'ils ont volé à leurs secours avec le plus grand empressement. Des souliers, des bas, des chemises, guêtres, habits, vestes, culottes, pantalons, bottes, redingotes, manteaux, assignats et prodigieux d'autres effets ont été apportés de toutes parts, et de suite envoyés à nos glorieux défenseurs.

Les nombreux sacrifices qu'ils font dans diverses circonstances ne sont rien à leurs yeux, et il semble, toutes les fois que nous invoquons leur générosité, que ce soit les premières offrandes qu'ils viennent déposer sur l'autel de la Patrie. Ils se disputent l'honneur de suspendre leurs dons aux branches immortelles de l'arbre de la Liberté et se félicitent d'orner de leurs propres dépouilles le char de triomphe des vainqueurs.

Ils vont plus loin, ils crient à nos frères d'armes : continuez vos glorieuses campagnes, rien ne vous manquera et dussions-nous nous dépouiller entièrement pour vous revêtir et vous encourager, nous sommes prêts à faire tous les sacrifices; ils ne coûteront rien à nos cœurs et, tous les tyrans anéantis la cause sublime de la liberté triomphera. Tels sont nos vœux et la douce récompense que doit espérer le vertueux républicain.

Tel est, Citoyens représentants, le langage des habitants de nos campagnes frontalières. A leur exemple, les jeunes citoyennes, jalouses de partager un jour les vertus héroïques de leurs fidèles amants, vont consacrer leurs veilles à l'entretien de nos défenseurs : les unes se livrent à la filature de la laine pour des bas, les autres à filer pour des chemises, et toutes ensemble, par un accord céleste et digne de l'âge où nous entrons, chantent avec enthousiasme ce refrain chéri : *Amour sacré de la Patrie.*

Que peut produire, Citoyens représentants, cet élan qui porte le désespoir dans le cœur des

lâches satellites des tyrans, coalisés ? Ce sont vos vertus, votre attitude imposante, enfin les droits sacrés de l'homme trop longtemps méconnus que nous avons reconquis et que nous ne perdrons désormais qu'avec notre dernier soupir. Vive la République. »

VILMORIN, BILLOTZ (*vice-présid.*),
ANDRÉ (*secrét.*), ELIAS.

[*Etat des dons.*]

Habits : 8, vestes : 14, culottes : 23, capotes : 4, pantalons : 7, chapeaux : 3, chemises : 901, paire de bas : 352, paires de guêtres : 84, souliers : 189, paires de bottes : 7, paires de draps : 8, un sac de peau, une giberne, un sabre, un bonnet de police, le cuir d'une vache et d'un veau tanné, et une paire de gants.

N^e : Cinq communes ont porté elles-mêmes leurs dons.

P.c.c. : ANDRÉ (*secrét.*).

n

[*Maubeuge, 11 germ. II. Le repr. Laurent à la Conv.*] (1).

« Citoyen président,

Tu recevras sous ce pli la note des officiers et bataillons composant la division du général Fromentin, qui ont fait le sacrifice de leur viande : tu voudras bien en faire mention honorable au bulletin de la Convention.

Je t'observe que tous les jours ces sacrifices se renouvelleront, et que le soldat, malgré cette privation qui doit l'affaiblir, n'en est pas moins impatient de combattre les ennemis de la République. S. et F. »

LAURENT.

Bataillons composant la division du général Fromentin qui ont fait le sacrifice de leur viande. Savoir :

Le 2^e bataillon de la Meurthe fait le sacrifice de la viande pour moitié tant que la rareté durera.

Le 2^e bataillon de la Vienne fait la remise de la sienne pendant deux jours.

Les officiers du 1^{er} bataillon de l'Orne ont fait le sacrifice de la leur pendant 6 jours.

Ceux du 10^e bataillon de Paris, de moitié tant que durera la rareté de la viande.

Les volontaires du même bataillon font le sacrifice de 4 jours de la leur.

Les officiers du 1^{er} bataillon du 47^e régiment d'infanterie font la remise de la moitié de la leur, depuis le 5 germinal jusqu'au 15.

L'Etat-major et les officiers du 32^e bataillon d'infanterie légère ont arrêté à l'unanimité, vu la rareté de la viande qu'ils n'en prendront point jusqu'à nouvel ordre.

Le général de division Fromentin fait la remise des trois quarts de la sienne.

(1) C 297, pl. 1022, p. 1, 2. Rien dans AULARD.

(1) Bⁱⁿ, 17 germ. (suppl^t).

(2) C 297, pl. 1022, p. 4. J. Sablier, n^o 1240; Bⁱⁿ, 17 germ. (suppl^t).

Le général de brigade Duhesme et l'adjutant général Ormancey, de la moitié tant que la pénurie de la viande durera.

[Au quartier g^{at} d'Avesnes, 10 germ. II].

Signé : ORMANCEY.

31

Le citoyen Mozeille, officier, fait don du prix d'une charge que possédait son père (1).

[Issoire, 13 germ. II. Au repr. Couthon] (2).

« Citoyen représentant,

L'épuisement de ma santé, et le besoin indispensable d'essayer de la réparer, m'ont forcé de quitter, depuis le 26 pluviôse, l'armée du Bas-Rhin où je sers. Les représentants m'en ont donné l'agrément, mais comme j'ai un principe dans le cœur que, qui cesse de servir son pays lui doit au moins une indemnité, je m'empresse de le mettre en pratique. Je prie donc la République d'accepter le prix d'une charge de magistrature que possédait feu mon père, sous le vieux titre d'assesseur civil et criminel à la ci-devant prévôté d'Issoire.

J'ai, dès le principe et dans l'instant où l'Assemblée l'ordonna, envoyé au comité qui est chargé de ces objets, toute espèce de titres originaux que je pourrais avoir; j'avais, de plus, adressé à Bosphaut, notaire à Paris, une procuration pour en suivre le remboursement, mais depuis le temps qui est même avant le commencement de la guerre, je n'en ai plus entendu parler et ne me suis occupé que de remplir mon devoir dans nos armées.

Je ne connais pas les formes, mais cependant il me paraît bien tout simple que, seul et unique héritier de mon père, je puis, sans d'autres mesures, satisfaire le penchant de mon cœur, en faisant ce léger sacrifice à mon pays. Je révoque donc, dès cet instant, toute espèce de pouvoirs que je puis avoir donnés; j'entends que celui qui peut avoir touché pour moi-même sur le champ au trésor public cesse [d'user] de ce pouvoir s'il ne l'a déjà fait, et je te prie d'être mon organe auprès de la Convention.

Mais peins-lui bien au moins l'enthousiasme que j'éprouve en lui donnant cette marque de dévouement, dans un moment surtout où l'intrigue et le crime ayant essayé de l'avilir, elle ne se montre que plus grande et plus digne de nous. Oui, ce nouvel attentat n'est qu'un nouveau cri de ralliement pour tous les vrais Français; nous nous serrerons de plus près; vous serez désormais inattaquables; nous vaincrons parce que notre liberté est impérissable, et mon nouvel hommage va lui paraître bien pur puisqu'un de ses plus intrépides défenseurs va devenir mon organe auprès de ses fidèles amis. »

MOZEILLE (off. au 1^{er} b^{on} du Puy-de-Dôme, par congé à Issoire).

32

La commune de Saint-Antonin détaille ce qu'elle a fait pour la Révolution.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Saint-Antonin, s. d.] (2).

« Législateurs,

La commune de St-Antonin, connue par son patriotisme et par les sacrifices journaliers qu'elle fait pour la cause de la liberté, se seroit condamnée à l'oubli, contente de servir utilement sa patrie, si l'exemple des communes voisines dont le nom est honorablement mentionné dans vos procès-verbaux ne l'avoit excitée à désirer la même faveur. Elle va vous faire un exposé succinct de ce qu'elle a fait pour sauver la cause de la liberté.

Républicains avant la République, le feu sacré de la liberté a toujours été nourri dans nos cœurs. Sourds aux insinuations perfides des fédéralistes, nous ne sommes pas tombés dans leurs pièges, la vigilance la plus active a constamment déjoué les projets liberticides des malveillants. Au seul mot : la patrie est en danger, quatre cents soldats sont partis de notre commune pour voler où le danger les appeloit et où la mort les attendoit. La Corse leur a servi de tombeau, notre commune est en deuil de ces généreux défenseurs. Les réquisitions se sont effectuées sans murmure; toujours notre commune a fourni au-delà de son contingent et au départ de nos braves frères d'armes, l'on n'a vu couler que des larmes de joie ou de tendresse.

Il seroit trop long de vous faire l'énumération des sacrifices pécuniaires, il suffira de vous dire que chacune de nos séances présente le spectacle attendrissant de nos offrandes en assignats, en subsistances, en chemises, en linges, en cuivre déposées sur l'autel de la patrie. Un nombre considérable de boulets qui avoient été autrefois dirigés contre notre commune, pour servir la cause de la tyrannie, ont été offerts en don et sont partis pour les frontières pour être lancés contre la horde des satellites des despotes coalisés. Un cavalier pris dans le sein de la société, monté, armé et équipé aux frais des sociétaires est actuellement aux frontières, et a fait ses premières armes avec les ennemis de la République. La façon de plus de 400 paires de bas destinés à l'usage de nos volontaires a été offerte en don par nos généreuses citoyennes. Plusieurs quintaux de charpie et des bandages destinés pour l'usage des hôpitaux des Pyrénées-Orientales vont prendre incessamment la route des frontières. Les ouvriers mettent la plus grande activité à la fabrication des souliers pour les volontaires.

La commune n'a d'autre temple que celui de la Raison, d'autre fête que celle du décadi qu'on

(1) P.V., XXXV, 5. B^{on}, 30 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 297, pl. 1022, p. 12.

(1) P.V., XXXV, 5. B^{on}, 28 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 297, pl. 1022, p. 11.